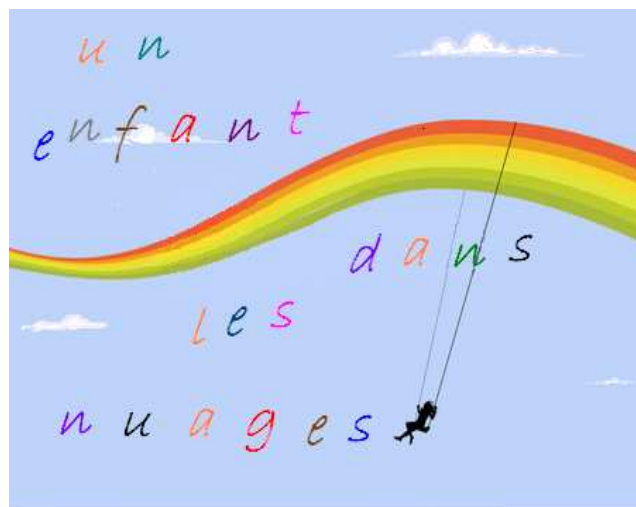


RALLYE ULM 2011



*Rallye ULM 2011*  
*Un enfant dans les nuages*  
*préprogramme*

1



# Introduction

(ce préprogramme est soumis à modifications)

Le Club " *Bretagne Aéroptère* " 56560 GUISCRIF (LFES) organise un Rallye touristique ULM douze jours, du Lundi 20 JUIN 8h00 au Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet 18h30.

Le Rallye s'adresse aux pilotes ULM désireux de rencontrer leurs homologues et de parfaire leurs qualités de pilotage et de navigation en faisant un voyage touristique exceptionnel tout en bénéficiant de la logistique au sol de " *Bretagne Aéroptère* ".

Peuvent participer les multiaxes, les autogires et les pendulaires, Français et étrangers.

**SEULES les 30 premières inscriptions  
seront retenues**

# Finalités du Rallye

Les buts recherchés sont multiples :

**SOCIAL:** emmener " *un enfant dans les nuages*", un enfant pour qui les marches de la vie sont plus difficiles à franchir à cause d'une maladie oculaire évolutive le rendant malvoyant et peut-être prochainement non voyant.

**SPORTIF:** rassembler une trentaine d'équipages dans un rallye aérien de douze jours, hommes et femmes de différents pays d'Europe partageant la même passion et créer une occasion pour les pilotes de parfaire leurs qualités de pilotage et de navigation.

**MEDIATIQUE:** faire rayonner notre sport auprès du grand public et de nos partenaires impliqués dans le rallye; faire connaître les partenaires du rallye, professionnels, associatifs, institutionnels et privés, qui partagent nos valeurs et qui nous ont permis de réaliser ce projet.

**TOURISTIQUE:** montrer la richesse vue du ciel du Sud de la France, de l'ITALIE et de deux des plus belles îles du monde que sont la CORSE et la SARDAIGNE.

**CULTUREL:** mettre en exergue les particularités économiques, géographiques et historiques des zones survolées.

Un pilote s'il le souhaite, pourra participer à l'opération « *un enfant dans les nuages* » : il s'agit d'embarquer un(e) jeune malvoyant(e) de 14 à 20 ans qui sera prochainement non voyant avec qui il s'établira, le temps d'une portion d'étape, une complicité pour partager les bons moments du vol.

Il n'y a aucune obligation pour un équipage de participer à cette opération d'emport d'enfant passager.

## Le Circuit : 3500 km

### Le voyage vers la CORSE propose trois options

- En ferry : avec votre véhicule, vous vous rendez en Corse et nous rejoignez sur la base de rassemblement de GHISONACCIA
- En vol : en passant par l'ITALIE et l'île d'ELBES, vous ferez un survol maritime de 60 km.
- En vol direct : traversée directe de la méditerranée, vous ferez un survol maritime de 210 km.

---

#### En ferry

#### 20 JUIN

MONTMORILLON (haute Vienne) /FAYENCE (en vol ou en voiture)

#### 21 JUIN

NICE/BASTIA (ferry)

#### 23 JUIN

BASTIA/GHISONACCIA (en vol ou en voiture)

#### 24 JUIN

JOURNEE GLISSANTE (vols locaux)

#### 25 JUIN et 26 JUIN

VOLS DECOUVERTES DE LA CORSE : CORTE, PROPRIANO, CALVI, FIGARI, CARGESE

#### 27 JUIN

VOLS DECOUVERTES EN SARDAIGNE

#### 28 JUIN

SARDAIGNE/BASTIA

## **29 JUIN**

**JOURNEE GLISSANTE (vols locaux)**

## **30 JUIN**

**BASTIA/NICE (ferry)**

## **1er JUILLET**

**FAYENCE/MONTMORILLON (en vol ou en voiture)**

**En vol : en passant par l'Italie**

## **20 JUIN**

**MONTMORILLON (haute Vienne) /FAYENCE**

## **21 JUIN**

**FAYENCE/VENTURINA**

## **23 JUIN**

**VENTURINA/BASTIA/ GHISONACCIA**

## **24 JUIN**

**JOURNEE GLISSANTE (vols locaux)**

## **25 JUIN et 26 JUIN**

**VOLS DECOUVERTES DE LA CORSE : CORTE, PROPRIANO, CALVI, FIGARI, CARGESE**

## **27 JUIN**

**VOLS DECOUVERTES EN SARDAIGNE**

## **28 JUIN**

**SARDAIGNE/BASTIA**

## **29 JUIN**

**BASTIA/VENTURINA**

## **30 JUIN**

**VENTURINA/FAYENCE**

## **1er JUILLET**

**FAYENCE/MONTMORILLON**

**En vol direct: traversée de la méditerranée**

## **20 JUIN**

**MONTMORILLON (haute Vienne) /FAYENCE**

**21 JUIN**

FAYENCE/CALVI/BASTIA/ GHISONACCIA

**23 JUIN**

JOURNEE GLISSANTE (vols locaux)

**24 JUIN**

JOURNEE GLISSANTE (vols locaux)

**25 JUIN et 26 JUIN**

VOLS DECOUVERTES DE LA CORSE : CORTE, PROPRIANO, CALVI, FIGARI, CARGESE

**27 JUIN**

VOLS DECOUVERTES EN SARDAIGNE

**28 JUIN**

SARDAIGNE/BASTIA

**29 JUIN**

BASTIA/CALVI

**30 JUIN**

CALVI/FAYENCE

**1er JUILLET**

FAYENCE/MONTMORILLON

Des étapes intermédiaires de ravitaillement permettent à tous les Ulm ayant une autonomie de 160 km de participer (en plus de la réserve réglementaire). En cas de vent de face important ou besoins particuliers individuels, d'autres ravitaillements seront mis en place.

**1<sup>er</sup> JUILLET AU SOIR  
GRAND DINER DE CLOTURE**

# LA NAVIGATION

## LE SURVOL MARITIME

Il présente un risque vital en cas d'amerrissage ; nombreux sont les monomoteurs gisant au fond avec leur pilote; avant de vous engager dans une telle navigation, vous devez bien avoir pris conscience de ce risque; le survol maritime a ses règles et impose de prendre des dispositions particulières ; certaines sont obligatoires, d'autres très vivement recommandées afin d'augmenter vos chances de survie (comme entre autres l'équipement en balise de détresse). Des informations détaillées vous seront fournies afin de vous aider dans votre préparation ; de son côté, l'organisation vous conseillera pour minimiser le risque en cas d'amerrissage.

DANS TOUS LES CAS, LA DECISION D'ENTREPRENDRE CE VOL ENGAGE TOTALEMENT VOTRE RESPONSABILITE, CELLE-CI NE SERA PAS PARTAGEE AVEC L'ORGANISATION; EN VOUS INSCRIVANT AU RALLYE, VOUS VOUS ENGAGEZ À N'EXERCER AUCUN RECOURS CONTRE L'ORGANISATEUR EN CAS D'ACCIDENT.

LE MANEX REPRENDRA CETTE NOTION DU RISQUE ET DE RESPONSABILITE

30 JOURS AU PLUS TARD AVANT LE RALLYE

Seront adressés de façon définitive à l'équipage par e-mail ou par courrier :

Le tracé du circuit sur fond de carte VFR France et Italie avec les points tournants et les aérodromes de déroutement. Les photocopies ou mails ne sont pas à l'échelle et n'apportent qu'une aide à la préparation de la navigation.

Un flight book permettant de préparer la navigation avec les routes à suivre et les coordonnées GPS de certains points tournants ; y figurent des consignes particulières de vol pour chaque étape.

L'équipage doit par ailleurs avoir à bord toute la documentation réglementaire.

## L'ATERRISSAGE

Au retour de navigation, l'atterrissage se fait sur une piste en dur ou en herbe permet à tous les ULM de se poser permettant à tout type d'ULM de se poser

Les taxes d'atterrissage sont prises en charge par l'organisation.  
(L'organisation ne prend aucune autre taxe à sa charge)

## LES BRIEFING

Ils sont faits avant le départ chaque départ d'étape; toutes les informations relatives à la navigation seront reprises rapidement (celle-ci ayant été détaillées sur le Flight Book que le pilote aura eu soin de consulter auparavant pour préparer sa navigation); en cas de déroutement, tous les types d'informations du Flight Book nécessaire à la préparation de la nouvelle navigation seront reprises en détail et consignées sur un tableau.

Dans tous les cas, une information météo est faite avec affichage sur tableau des TAF, METAR, TEMSI, WINTEM et éventuellement du bulletin tactique régional.

# Aspects pratiques

## RAVITAILLEMENT

L'essence (SP 98 achetée à une station essence) sera mise à votre disposition à chaque atterrissage et facturée au prix d'achat. L'huile de mélange n'est pas fournie. Vous n'avez besoin d'aucun jerrican personnel, nous fournissons ceux nécessaires au mélange. (Certaines bases qui nous accueillent peuvent vouloir vendre leur essence en réalisant un bénéfice, le pilote aura obligation de leur acheter celle-ci)

Aucune essence personnelle ne sera transportée d'une étape à l'autre.

## REPAS

Ils sont pris en commun dans un local de l'aérodrome ou à l'extérieur.

Sont compris :

- Le 19 JUIN: déjeuner, dîner.
- Du 20 JUIN au 1<sup>er</sup> JUILLET: les 3 repas.
- Le 2 JUILLET: le petit-déjeuner.

Sont incluses les boissons à volonté (apéritif, vin, bière, eau, jus de fruit, coca, café, etc.). Les boissons alcoolisées ne sont servies qu'au repas du soir et chaque participant en contrôlera sa consommation, conservera une attitude digne et toutes ses capacités de pilotage pour le lendemain.

## HEBERGEMENT

- **Camping:** selon les structures d'accueil, vous pourrez planter votre tente sur une zone herbée à proximité de votre ULM et profiter des structures de la base ou vous installer au camping de proximité ; les frais de camping sont pris en charge par l'organisation.
- **Hôtel:** les équipages souhaitant dormir à l'hôtel ou dans des gîtes en feront leur affaire personnelle ; aucun transfert ne sera fait par l'organisation.

## ASSISTANCE

Vos tentes et sacs peuvent être confiés à l'organisation qui les acheminera à l'étape du soir.

## RAPATRIEMENT

En cas de nécessité de rapatriement d'une machine et dans la limite des possibilités techniques de récupération, " Bretagne Aéroptère" mettra à votre disposition une remorque ULM pour rejoindre l'aérodrome, la base ou l'étape la plus proche; si cette remorque est disponible, votre ULM sera rapatrié jusqu'à l'étape de votre choix. Les participants pourront terminer le rallye dans les véhicules d'assistance en fonction des places disponibles (la récupération ne peut se faire que s'il y a un accès direct à l'ULM par chemin carrossé praticable par véhicule tout terrain; dans le cas contraire, le pilote en fera son affaire).

## MEMENTO

Un mémento pratique sera adressé à chaque équipage avant le départ ; celui-ci rappellera sous forme de liste « les incontournables » à ne pas oublier dans la préparation du voyage.

# Règles générales

## LA RESPONSABILITE.

Le commandant de bord est le seul responsable de son vol, il appartient à lui seul la décision de l'entreprendre, de le poursuivre, de le modifier ou de l'interrompre en cas de dégradation météo ou de tout autre événement.

## LES REGLES DE VOL.

La navigation se déroule selon les règles du vol à vue (VFR), uniquement en condition VMC, en vue du sol, hors des nuages.

## LA SECURITE.

L'équipage vole à plus de 500 pieds/sol et assure la veille anti abordage. En Italie, le pilote se soumet aux règles de vol en ULM. (cf. flight book)

## LES CARTES.

Le commandant de bord doit être en règle vis à vis de tous les règlements de l'air. Il doit avoir à bord, notamment, toute la documentation réglementaire (cartes aéronautiques).

## LA QUALIFICATION.

Le commandant de bord doit être majeur et doit posséder toutes les licences et qualifications requises pour la machine qu'il pilote ainsi que tous les documents obligatoires à bord ; en cas de changement de commandant de bord, l'équipage en informera le commissaire général et le directeur des vols avant le départ de l'étape.

## L'ASSURANCE.

Le navigateur ou copilote n'est pas tenu de posséder une licence de pilote, il peut être mineur à condition de fournir un accord parental.  
Tout pilote doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile valable au moment du rallye.

## LA DOCUMENTATION.

Pour prendre le départ, le commandant de bord doit fournir au moment de son enregistrement à MONTMORILLON, la carte d'identification de l'ULM (validité 2 ans), la licence de station d'aéronef (LSA), la licence de pilote ULM (avec le cas échéant l'emport passager), l'attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité. Les cartes VFR FRANCE et ITALIE 2011 des régions survolées et les cartes VAC des aérodromes étapes.

## LA FAUTE GRAVE.

La non observation des règles de sécurité ou toute faute grave mettant en cause la sécurité des équipages entraînera une exclusion immédiate de l'équipage responsable, sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement.

## LE MANEX.

Un manuel d'exploitation du Rallye, édité par l'organisateur sera adressé aux équipages après leur inscription; le commandant de bord et le copilote signeront lors de l'enregistrement des équipages à MONTMORILLON la dernière page de ce manuel ainsi que la déclaration d'acceptation des risques "POUR pouvoir prendre le départ.

## Inscription

Elle se fait par courrier ou par mail avec renvoi du bulletin d'inscription rempli, signé et accompagné du règlement :

# 980 EUROS par participant

(1180 € après le 1<sup>er</sup> JANVIER, 1380 € après le 1<sup>er</sup> AVRIL)

**Par chèque bancaire**

libellé à l'ordre : « trésorier de Bretagne Aéroptère », il sera adressé à

Michel LE ROY  
37 Route du STANGALA  
29000 QUIMPER

**Par virement bancaire**  
(nous contacter)

L'inscription sera effective dès le règlement effectué ; il n'est procédé à aucune réservation.

### INSTRUCTEUR AVEC ELEVE EN FORMATION

Afin de faire profiter au futur pilote breveté, de l'expérience d'une navigation dans un contexte privilégié, l'organisation a mis en place des avantages particuliers (instructeurs : nous contacter pour renseignements). Plusieurs élèves peuvent participer au rallye avec un même instructeur (nous contacter pour renseignements).

### ACCOMPAGNANTS

Les accompagnants qui souhaitent participer à l'ambiance du Rallye et le suivre avec leur véhicule sont les bienvenus. Ils bénéficieront des mêmes avantages que les participants. Ils doivent adresser leur inscription avec le

bulletin complété accompagné du règlement (600 euros). Les conditions de remboursement sont les mêmes que celles des participants.

## ANNULATION

**Le rallye sera annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 30 (entre pilotes et copilotes).**

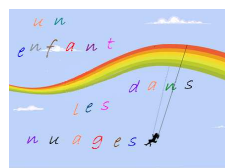
" Bretagne Aéroptère " peut par ailleurs annuler à tout moment le rassemblement pour cause météo ou toute autre cause humaine, matérielle, etc. Les participants seront prévenus dès la décision prise par courrier, e-mail ou téléphone selon le délai.

## REMBOURSEMENT

En cas d'annulation de la part de " Bretagne Aéroptère ", l'intégralité du versement sera remboursée.

En cas d'annulation de la part du participant :

- Avant le 15 MAI, la somme de 490 € sera remboursée (par participant) au titre des frais engagés par le club.
- Avant le 1er JUIN, la somme de 245 € sera remboursée (par participant) au titre des frais engagés par le club.
- Après le 1er JUIN, le participant ne peut en aucun cas prétendre à un remboursement quelle qu'en soit la cause (y compris à caractère médical).



**CORSE DU 20 JUIN AU 1<sup>er</sup> JUILLET**

**EQUIPAGE SIMPLE**  **EQUIPAGE DOUBLE**

**BASE ULM ou AERODROME** \_\_\_\_\_

**TYPE D'ULM : MULTIAXE**  **AUTOGIRE**  **PENDULAIRE**

**MARQUE** \_\_\_\_\_ **MODELE** \_\_\_\_\_ **4 TPS**  **2 TPS**

**AUTONOMIE EN HEURES (hors réserve)** \_\_\_\_\_

**N° IDENTIFICATION** \_\_\_\_\_ **VITESSE SOL MOYENNE** \_\_\_\_\_

**1<sup>ER</sup> PILOTE**

**NOM / PRENOM** \_\_\_\_\_ **ANNEE DE NAISSANCE :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE** \_\_\_\_\_

**TEL FIXE** \_\_\_\_\_ **MOBILE** \_\_\_\_\_

**E MAIL** \_\_\_\_\_

**N° LICENCE- ASSURANCE FFPLUM** \_\_\_\_\_ **N°BREVET** \_\_\_\_\_

**Si biplace date de l'emport** \_\_\_\_\_

**ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE** **oui**  **non**

**CLUB ULM (facultatif)** \_\_\_\_\_

**SI 2<sup>EME</sup> PILOTE ou PASSAGER**

**NOM / PRENOM** \_\_\_\_\_ **ANNEE DE NAISSANCE :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE** \_\_\_\_\_

**TEL FIXE** \_\_\_\_\_ **MOBILE** \_\_\_\_\_

**E MAIL** \_\_\_\_\_

**N° LICENCE- ASSURANCE FFPLUM** \_\_\_\_\_ **N°BREVET** \_\_\_\_\_

**Si biplace date de l'emport** \_\_\_\_\_

**ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE** **oui**  **non**

**CLUB ULM (facultatif)** \_\_\_\_\_

**J'adresse un chèque à l'ordre de Trésorier (sera encaissé le 01/06/11)**

**Je règle par virement bancaire**

**Pour 1 personne 980 €**  **pour 2 personnes 1960 €**

**Après le 1<sup>er</sup> Mai**

**Pour 1 personne 1180 €**  **pour 2 personnes 2360 €**

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des conditions générales que j'approuve ; en outre, je m'engage à assumer en totalité la responsabilité de mes décisions de vol et être en règle au regard de la législation en vigueur relative à la pratique de l'ULM, en particulier posséder les qualifications, assurance, documents de l'aéronef obligatoires.

Le commandant de bord

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature

(Précédée de la mention lu et approuvé)

Le navigateur ou 2<sup>ème</sup> pilote

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature

(Précédée de la mention lu et approuvé)



*MERCI DE BIEN VOULOIR ADRESSER TOUTE  
CORRESPONDANCE A L'ADRESSE SUIVANTE*

*Michel LE ROY  
37, Route du Stangala  
29000 QUIMPER*

*Tel               06 85 34 61 42*

*Domicile       02 98 94 53 95*

*Travail 02 98 99 42 98*

*Fax             02 98 99 42 98*

*Courriel [bretagneaeroptere@orange.fr](mailto:bretagneaeroptere@orange.fr)*